REPUBLIQUE DU NIGER

Millennium Challenge Account-Niger
(MCA-NIGER)

NOTIFICATION N°072/03-2023/PCA

RESOLUTIONS SPECIALES N°061/03-2023 ET N°062/03-2023 ADOPTEES PAR CONSULTATION A DOMICILE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MILLENIUM CHALLENGE ACCOUNT-NIGER.
Sous-Comité de Passation des Marchés

EN DATE DU 30 MARS 2023,

CONSIDÉRANT que le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, représenté par le Millenium Challenge Corporation (**"MCC"**), et le Gouvernement de la République du Niger (le **"Gouvernement"**), ont conclu un Accord de Don du Millenium Challenge en date du 29 juillet 2016 (le **"Compact"**) ;

CONSIDÉRANT que le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, représenté par le MCC et le Gouvernement ont conclu un Accord de mise en œuvre du programme en date du 29 juillet 2016 (le **"Accord de mise en œuvre du programme"**) ;

CONSIDÉRANT que le Gouvernement, par Décret N°2016-706/PRN, daté du 23 décembre 2016, a créé le MCA-Niger comme organisme de contrôle et de gestion de la mise en œuvre du Compact (le **"Décret"**) ;

CONSIDÉRANT la résolution N°05 adoptée lors de la seizième réunion Ordinaire du Conseil d'Administration en date du 28 Juin 2022 portant création d'un Sous-Comité de Passation de Marché pour la validation des Contrats concernant la sixième (6e) année du Compact ;

CONSIDÉRANT la résolution N°02 adoptée lors de la dix-huitième réunion Ordinaire du Conseil d'Administration en date du 18 Janvier 2023 portant extension de la compétence et modification de la composition du Sous-Comité de Passation de Marché ;

CONSIDÉRANT ENFIN que les résolutions spéciales n°061/03-2023 et n°062/03-2023 ont fait l'objet d'une consultation écrite à domicile des membres du Conseil à travers le Sous-Comité de Passation des Marchés et ont été approuvées par la majorité des membres votants ;

PAR CONSÉQUENT, le Président du Conseil d'Administration notifie et atteste par la présente que le Conseil d'Administration a **APPROUVÉ ET ADOPTÉ LA RÉSOLUTION SPECIALE CI-APRÈS** :

- **RESOLUTION SPECIALE N°61/03-2023/MCA-Niger : « Le Conseil d'administration approuve l'Avenant N°11 au Contrat N°01/PP609g1RFP/UC-**

PMC/NIGER/SS/01V2 conclu entre MCA-Niger et UNOPS pour la Gestion de programme du MCA-Niger. »

- **RESOLUTION SPECIALE N°62/03-2023/MCA-Niger : « Le Conseil d'administration approuve l'Avenant N°04 au Contrat N°ESP/IC.256/21 conclu entre MCA-Niger et le Consultant Ali HAROUNA pour la supervision des activités de finalisation de l'élaboration et de la mise en œuvre du Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG). »**

(a) Les membres du Conseil d'Administration et le Directeur Général du MCA-Niger sont autorisés à élaborer et signer tout document et mener toute action en vue de mettre en œuvre la présente Résolution dans la limite de leurs compétences respectives.

A signé

Nom : Ibrahim SANI ABANI
Titre : Président du Conseil d'Administration

MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT NIGER
Conseil d'Administration
Le Président